

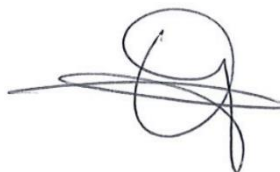
OBJET: ATTESTATION DE FERMETURE DU SERVICE PERISCOLAIRE, GARDERIE ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES HIRONDELLES.

Je soussignée, Elina Vandembroucke, Maire de la commune de Le Trévoux (29380), atteste que, par suite de cas COVID-19 dans le personnel communal et de la tenue du protocole sanitaire renforcé, la collectivité ne peut assurer l'organisation de la garderie, du périscolaire et de la restauration scolaire à partir du lundi 29 mars 2021 et jusqu'au vendredi 02 avril 2021 inclus.

Selon l'évolution de l'épidémie et pour respecter la réglementation comme le protocole sanitaire, la collectivité se réserve le droit de prolonger, ou pas, cette fermeture.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Pour valoir ce que de droit,



Elina Vandembroucke

Maire de Le Trévoux